

N°275
2€30

BILLETS D'AFRIQUE

MARS 2018



MENSUEL D'INFORMATION SUR LA FRANÇAFRIQUE ÉDITÉ PAR L'ASSOCIATION SURVIE

**KABILA EN RDC, DÉBY AU TCHAD:
MENAÇÉS PAR LEURS PEUPLES,
LES DICTATEURS RÉPRIMENT**

Franc CFA / Kanaky / Nouvelle Calédonie

Étrange malédiction

Bachir Saleh, ancien directeur de cabinet de Kadhafi, est tombé dans un véritable guet-apens le 23 février en rentrant chez lui à Johannesburg, en Afrique du Sud : les coups de feu qui le visaient depuis « deux endroits différents » selon un témoignage (*Mediapart*, 27/02) l'ont laissé gravement blessé, mais vivant. Comme l'a commenté avec ironie le journaliste Laurent Léger sur Twitter, « l'ex-ministre du pétrole de Kadhafi repêché dans un fleuve, un autre ancien dignitaire du régime mort d'une crise de diabète, et maintenant Bachir Saleh, ex-dircaab du Guide, qui se fait tirer dessus : la malédiction des proches de Kadhafi ! ». Cette « malédiction » interpelle évidemment les juges français qui enquêtent sur les accusations de financement libyen de la droite française. Saleh avait refusé de répondre aux questions des juges en 2017, mais des proches affirment qu'il envisageait désormais de coopérer avec la justice, ce qui lui aurait récemment valu des menaces de mort. Espérons que cette tentative d'assassinat donnera envie à Saleh de tout déballer. Selon le journaliste Karl Laske, auteur d'un ouvrage avec Fabrice Arfi sur le financement libyen de la campagne de Sarkozy de 2007, les juges ont beaucoup de questions à lui poser sur ses liens avec le sulfureux Alexandre Djouhri, arrêté en janvier à Londres (cf. *Billets* n°274, février 2018), qui avait entre autres organisé son exfiltration vers Paris à la chute du régime libyen, puis son départ vers l'Afrique du Sud en 2012 (*Le Monde*, 10/01). *Mediapart* (27/02) explique par exemple que « l'intermédiaire proche de Nicolas Sarkozy a (...) orchestré avec lui la vente d'un bien immobilier, une villa à Mougins, à un fonds souverain libyen, le *Libyan African Portfolio (LAP)* présidé par Saleh. Cette vente pour 10 millions d'euros – d'une villa qui en valait 1,8 – a permis à Alexandre Djouhri d'orienter des fonds libyens vers Claude Guéant et Dominique de Villepin – 500 000 euros sont allés rembourser le cash versé pour l'appartement de Guéant en 2008, et 489 143 euros ont atterri sur les comptes de la société Villepin international en octobre 2009. » Bachir Saleh a bénéficié des faveurs de Djouhri pendant des an-

nées, une période pendant laquelle il a plutôt démenti auprès des journalistes les accusations de financement libyen de la campagne. Mais en déclarant dans *Le Monde* (29/9/17), qu'il croyait à ce sujet « plus Kadhafi que Sarkozy », il a dévié de sa ligne. On attend la suite, avant une nouvelle mort suspecte ! Car comme le rappelle *Mediapart* (27/02), « un carnet manuscrit ayant appartenu à Choukri Ghanem, ancien premier ministre et ministre du pétrole libyen retrouvé mort noyé dans le Danube [en avril 2012] consigne plusieurs remises de fonds opérées par des dignitaires libyens à l'équipe Sarkozy. » Quant à l'ancien dignitaire libyen officiellement mort d'une crise de diabète en 2012, il prétendait alors avoir retrouvé des enregistrements des rendez-vous de Kadhafi avec ses hôtes, que Bachir Saleh aurait réalisés clandestinement, et il cherchait à « négocier les cassettes, dont l'une avait été authentifiée par les services secrets français ».

Consignes de vote

Le 20 février 2018, le Sénat a débattu et approuvé le projet de loi « relatif à l'organisation de la consultation sur l'accession à la pleine souveraineté de la Nouvelle-Calédonie ». C'était a priori une simple formalité visant à transcrire en droit l'accord trouvé entre les indépendantistes, les non-indépendantistes et la France lors des négociations de novembre 2017 sur la composition du corps électoral pour le référendum d'autodétermination. Alors que l'indépendance elle-même n'était pas l'objet du débat, les sénateurs n'ont pas pu s'empêcher d'exprimer leur point de vue sur la question : un florilège de réticences sur la consultation et une ode à la Nouvelle-Calédonie française. Jean-Louis Masson, sénateur divers droite, commence en s'élevant contre le principe d'un corps électoral spécial qui exclut certaines personnes : « Dans l'histoire de France, un Français a toujours pu voter partout où il était ». C'est oublier que la Kanaky a une histoire avant la France et que les Français n'y sont pas chez eux d'office. Stéphane Artano, sénateur de Saint-Pierre et Miquelon, joue ensuite la carte des tensions et de la fracture que pourrait créer la consultation au sein de la population, en opposition à une « troisième voie » (autre que l'indépendance) du « mieux-vivre ensemble ». Comme si la fracture n'existait pas déjà entre Kanaks et non-Kanaks. Pour Bruno Retailleau, des Républicains, la question la plus importante est celle de « l'association » entre la France et la Nouvelle-Calédonie, une façon de balayer d'un revers de main l'enjeu de la consultation,

puisqu'il ose affirmer ensuite que le résultat sera « vraisemblablement celui de la Nouvelle-Calédonie dans la France ». Mais la palme du double langage revient à Thani Mohamed Soilihi, sénateur de la République en Marche : « La décision appartient et appartientra aux Calédoniens, et personne d'autre ne peut décider de l'avenir de leur territoire. » Et, un peu plus loin : « La France a cette formidable chance d'être d'ores et déjà présente dans tous les bassins océaniques, sur tous les continents, quand d'autres puissances en sont réduites à se livrer à des manœuvres pour gagner de l'influence sur ces mêmes zones. Profitons de la chance qui est la nôtre ! Je lance donc un message aux Calédoniens : restez avec nous, car c'est tous ensemble que nous pourrions continuer à défendre la cause des outre-mer dans la France ! ».

Neutralité vallsienne

En visite officielle en Nouvelle-Calédonie en février, Manuel Valls, président de la mission d'information de l'Assemblée nationale sur l'avenir institutionnel de l'archipel, s'est prononcé en faveur du maintien dans la France. « Je suis très attaché à ce lien entre la Nouvelle-Calédonie et la France et je souhaite que la Nouvelle-Calédonie reste avec la France » a-t-il déclaré lors d'un débat public au sein du Congrès. Il a aussi demandé que l'exécutif français apporte « son propre éclairage ». Par de telles déclarations, il rompt avec la position de neutralité qui est censée être la sienne sur cette question (du moins publiquement, puisque la France en tant qu'État colonisateur, ne peut être neutre), ce que n'ont pas manqué de dénoncer les indépendantistes. Louis Mapou, chef du groupe UNI au Congrès (Union nationale pour l'indépendance-FLNKS) a déclaré : « La mission vient de fendre l'armure en prenant position ouvertement contre l'indépendance et de placer ses travaux dans un cadre partisan ». Roch Wamytan, chef du groupe Union Calédonienne-FLNKS au Congrès, rappelle que « c'est la population calédonienne qui doit décider ». « Ils sont là au nom de l'Assemblée nationale pour informer, pas pour dire ce qu'on doit faire ». Même le groupe Calédonie ensemble, non-indépendantiste, pense que « si l'État marque sa préférence pour une solution ou une autre, on coupe court à toute discussion et on engendre des crispations ». Les sénateurs, tout comme de nombreux autres commentateurs depuis la métropole, ont beau jeu de s'alarmer des risques de tensions créées par le référendum à venir, quand ils en sont eux-mêmes les instigateurs. Mais les tensions profitent toujours à certains...



Bulletin fondé en 1993 par François-Xavier Verschave - Directeur de la publication Mathieu Lopes - Directeur de la rédaction Thomas Noirot - Comité de rédaction R. Granvaud, D. Mauger, O. Tobner, F. Tarrit, Y. Thomas, R. Doridant - Ont participé à ce numéro A. Sauveur, E. Gary, E. Chomarat, M. Bazin Photo (Une) photo du domaine public US Army Illustration John Beurk Édité par Association Survie 47 avenue Pasteur - 93100 Montreuil - Tél. (+33) 144610325 - Web <http://survie.org> et <https://twitter.com/billetsdafrique> - Commission paritaire n°0216G87632 - Dépôt légal mars 2018 - ISSN 2115-6336 - Imprimé par Imprimerie 3 A, 7 rue Marie Pia - 91480 Quincy-s-Sénart

À l'heure où nous terminons ce numéro de *Billets d'Afrique*, les médias ont annoncé une attaque à Ouagadougou qui a ciblé l'ambassade de France au Burkina Faso ainsi que l'État-major des armées du pays. Le ministre de la Sécurité burkinabè a avancé l'hypothèse que l'attaque visait une réunion de la force G5 Sahel, dernier paravent africain en date des velléités militaires françaises dans la région. Rappelons que l'indépendance de cette force est telle que Macron avait annoncé avant même son élection qu'il la « réunirai[t] le plus rapidement possible » (*Billets* n°269, juillet 2017). Le 15 janvier dernier, c'est la ministre française des Armées, Florence Parly, qui « réuni[ssait] ses homologues de la force militaire conjointe des pays du G5 Sabel » (RFI, 15/01). Cette attaque, aussitôt qualifiée de « terroriste » au vu de l'identité du groupe qui l'a revendiquée, était véritablement dirigée contre une cible militaire, en s'en prenant conjointement à la France et à l'armée burkinabè. L'habitude de proximité des ambassades françaises avec les lieux de pouvoir des pays francophones facilite d'ailleurs les choses pour ces groupes armés.

Ce mois-ci, grâce à cette proximité, les représentants de la France au Tchad n'ont donc pas pu manquer de constater la répression qui s'est encore abattue sur les manifestants protestant contre le dictateur Idriss Déby et ses dernières mesures austéritaires. L'éternel ami de la France a une nouvelle fois mis à profit le prétexte de la lutte contre le terrorisme pour interdire toute manifestation, emprisonner par centaines, suspendre des partis d'opposition... Nul doute que les formations dispensées en octobre dernier par les CRS français à leurs homologues tchadiens ont été bien utilisées.

Au-delà de l'immoralité, le soutien français à Déby comme aux autres dictateurs est aussi irrationnel pour

ce qui est de la sécurité. Bien plus que l'idéologie religieuse, la pauvreté et l'absence de perspectives de changement restent les moteurs de recrutement principaux des « groupes terroristes ». En continuant de renforcer ainsi des régimes vampires qui drainent leurs propres peuples, comment imaginer que les colères ainsi générées de se retourneront pas d'une manière ou d'une autre contre le bloc que forme depuis des décennies la France avec ces pouvoirs autoritaires?

Mais ce qui est vrai avec les dictatures risque aussi de se vérifier avec les « démocraties » néolibérales, comme celles qu'on trouve majoritairement en Afrique de l'Ouest. Ainsi, l'économiste sénégalais Ndongo Samba Sylla, reçu ce mois-ci en tournée dans les groupes locaux de Survie, anticipe une radicalisation des luttes contre ces « alternances » qui ont supplanté les

dictatures sans amener de meilleures conditions matérielles. Face à cette démocratisation de l'exploitation, les réactions populaires pourraient prendre des chemins progressistes mais aussi sombrer dans des récupérations ethniques ou religieuses fondamentalistes.

En parallèle, le combat africain contre le Franc CFA prend de l'ampleur et Ndongo Sylla anticipe que d'autres aspects de l'impérialisme français pourraient aussi en faire les frais. Entre les dirigeants militaires biberonnés au colonialisme et les entreprises shootées aux taux de profits records réalisés sur le continent, une quelconque moralisation des relations entre l'État français et ses anciennes colonies est bien peu probable. La chute pourrait être brutale. Seule l'orientation des luttes en Afrique et en France pourrait changer la donne pour les peuples.

Mathieu Lopes

PLUS DUR SERA LE MUR

Sommaire

- 2 LES BRÈVES DE LA FRANÇAUFRIQUE
- 3 ÉDITO Plus dur sera le mur
- 4 RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
Répression sanglante et complicités internationales
- 6 TCHAD Baisse du prix du pétrole, hausse de la rente diplomatique et militaire
- 8 NDONGO SYLLA « Le Franc CFA est un système de drainage des ressources africaines »
- 10 KANAKY Hamid Mokaddem : « On est dans une forme de recolonisation inédite »
- 11 CHRONOLOGIE Histoire de la Kanaky en quelques dates
- 12 LIRE Une jeunesse africaine en quête de changements

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

RÉPRESSION SANGLANTE ET COMPLICITÉS INTERNATIONALES

En République démocratique du Congo, le Président Joseph Kabila se cramponne au pouvoir depuis la fin de son mandat en décembre 2016, en violation de la Constitution congolaise. Les accords initiés fin 2016 par l'Église catholique, dits de la « Saint Sylvestre » n'ont pas abouti : Kabila est toujours là et fait réprimer dans le sang les manifestations pacifiques de la population.

Toutes les institutions à mandats électifs en RDC sont illégitimes depuis fin décembre 2016 ; non seulement le Président de la République, mais également les sénateurs et les députés. Aucune des concertations engagées durant l'année 2017 entre l'opposition et le régime de Kabila n'a abouti. Kabila a même réussi à débaucher quelques éléments de l'opposition, ce qui a entraîné une grande déception dans l'opinion publique.

L'Église conteste Kabila

La colère monte au sein de la population. Le Comité Laïc de Coordination, proche de l'Église catholique, a appelé les fidèles à manifester chaque mois. Des marches non violentes ont été organisées au sortir des messes. La manifestation du 31 décembre 2017 a été réprimée violemment par les services de sécurité de l'État, notamment la Police nationale congolaise (PNC) et les Forces armées de RDC (FARDC) qui ont tiré à balles réelles sur des manifestants, entraînant la mort de plusieurs personnes et des centaines de blessés. Des arrestations ont aussi eu lieu dans différentes villes du pays, dans un black out organisé par une nouvelle coupure d'internet.

Dans son point de presse du 2 janvier 2018, Monseigneur Monsengwo, cardinal-archevêque de Kinshasa a critiqué les dirigeants du pays : « (...) il est temps que la vérité l'emporte sur le mensonge systémique, que les médiocres dégagent et que règnent la paix, la

justice en RDC... Comment ferons-nous confiance à des dirigeants incapables de protéger la population, de garantir la paix, la justice, l'amour du peuple ? Comment peut-on tuer des hommes, des femmes, des enfants, des jeunes et vieux, scandant cantiques religieux ? Que veut-on, au juste ? Le pouvoir pour le pouvoir ou bien le pouvoir pour le développement intégral du peuple ? Nous voulons que règne la force de la loi et non la loi de la force. »

Cette contestation portée par l'Église catholique a fait tache d'huile : les responsables religieux protestants puis musulmans ont critiqué ouvertement le pouvoir à partir de la mi-janvier.

Le dimanche 21 janvier 2018, une nouvelle journée de mobilisation a eu lieu. Malgré les balles et les arrestations, les Congolais ont montré leur détermination. Dans une centaine de paroisses de la capitale, mais aussi dans les principales villes du pays, la répression a été sanglante : au moins 6 morts, 49 blessés et une centaine d'arrestations, selon un bilan – forcément diplomatique – de l'ONU. Les forces de sécurité ont même lancé des grenades lacrymogènes dans une maternité où quelques manifestants s'étaient réfugiés. Le Pape François a à son tour interpellé les autorités congolaises le 21 janvier : « *Je demande aux autorités, aux responsables et à tous dans ce pays bien-aimé qu'ils mettent en œuvre tous leurs efforts pour éviter toute forme de violence et chercher des solutions*

en faveur du bien commun ».

En réaction aux critiques adressées par Kabila à l'Église dans sa conférence de presse du 26 janvier, le porte-parole de la Conférence épiscopale s'est justifié : « *l'Église doit être présente là où la population souffre. C'est le cas en RDC. Et c'est la crise socio-politique qui a accentué cette souffrance, donc c'est tout à fait normal que les évêques travaillent pour la consolidation de la démocratie. »*

Une nouvelle journée de contestation a été organisée le dimanche 25 février à travers le pays pour exiger l'application intégrale des Accords de la Saint Sylvestre. Malgré les efforts du pouvoir (le Premier ministre Bruno Tshibala a même été vu par des journalistes de l'AFP en train de distribuer des billets de 100 \$ aux habitants de certains quartiers de Kinshasa !), la participation a été massive : plus de trois millions de personnes selon les organisateurs. La répression brutale de ces marches s'est soldée, selon un bilan provisoire du Comité Laïc de Coordination, par trois morts et plusieurs blessés dans le pays. Et un nourrisson était entre la vie et la mort après de nouveaux tirs de grenades lacrymogènes dans une maternité (*Jeune Afrique*, 27/02).

Nouvelles manœuvres du pouvoir

Devant le Conseil de sécurité de l'ONU du 12 février 2018, le président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) de RDC s'est voulu rassurant quant à la tenue des élections générales dans son pays : « *Nous pouvons être sûrs d'organiser les élections comme prévu le 23 décembre 2018. »* Pour le journaliste Christophe Rigaud, « *après les deux marches pacifiques du 31 décembre et du 21 janvier, le pouvoir a cherché à déminer les accusations de l'opposition, en assurant que le président Kabila respecterait la Constitution, et donc, ne se représenterait pas. Mais les déclarations de Joseph Kabila, du porte-parole du gouvernement ou d'André-Alain Atundu de la Majorité présidentielle sur Afrikarabia, entretiennent l'incertitude et ne rassurent personne. [...].*

MASSACRES DANS L'IMPUNITÉ

La Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) a recueilli dans un rapport publié fin décembre 2017 les témoignages glaçants de survivants d'attaques ciblant surtout l'ethnie Luba, dans la province du Kasai, un foyer d'opposition au régime du président Kabila. L'instabilité dans cette province est utilisée comme un des prétextes pour ne pas organiser l'élection présidentielle. Les forces armées congolaises et des miliciens pro-gouverne-

mentaux sont accusés de procéder à une éradication de cette population du Kasai, selon une « stratégie de planification et d'extermination, constitutive de crimes contre l'humanité », d'après l'avocate de la FIDH, Safya Akorri. (Libération, 28/12/2017). C'est dans cette région qu'ont été assassinés en mars 2017 Zaida Catalan et Michael Sharp, deux experts de l'ONU. L'enquête sur ces deux assassinats piétine toujours.

Les doutes qui planent sur la fiabilité du fichier électoral, l'arrivée impromptue de machines à voter, ou la volonté de certains petits partis de la majorité de provoquer un référendum, valident l'idée que Joseph Kabila ne lâchera pas le pouvoir... » (Afrikarabia, 11/02).

La position des Occidentaux

Dans un rapport au Conseil de sécurité daté du 5 janvier, António Guterres, Secrétaire général de l'ONU, a dénoncé l'absence d'avancées concernant la « *décrispation du climat politique* » prévue par l'Accord de la Saint Sylvestre. Il s'y « *inquiète du fait qu'aucun progrès véritable n'ait été accompli dans ce domaine, 107 prisonniers politiques étant toujours en détention et les acteurs politiques et les personnalités de la société civile continuent d'être barcelés.* » La MONUSCO (force onusienne en RDC), quant à elle, malgré la présence de plus de 18 000 hommes en RDC, ne semble pas remplir sa mission de protection de la population. Simple spectatrice des violences sur le terrain, elle est parfois même absente, comme lors des manifestations du 31 décembre 2017.

L'ambassadrice américaine à l'ONU a affirmé que son pays était opposé au système de vote électronique proposé par la Commission électorale indépendante congolaise pour les scrutins que le régime prévoit désormais en décembre 2018. Les États-Unis préfèrent le vote papier pour éviter des doutes sur les résultats de ces élections.

En Europe, la Belgique a décidé, en janvier

2018, face aux violations des droits de l'homme par l'Etat congolais, de suspendre son programme bilatéral de coopération avec la RDC : « *le nouveau programme bilatéral de coopération avec les autorités congolaises ne pourra être conclu qu'après l'organisation d'élections crédibles, sur base des principes de bonne gouvernance* ». Dans une résolution du 18 janvier 2018 sur la RDC, le Parlement européen a pour sa part prié « *l'Union européenne et ses États membres de donner la priorité au respect des droits de l'homme* ». Dans une tribune collective, onze organisations chrétiennes européennes ont appelé l'UE et ses États membres à aller plus loin en termes de sanctions ciblées, pour « *s'engager fermement pour la transition démocratique* » en RDC (*La Croix*, 23/02).

Double langage de la France

Certains continuent à manier la langue de bois. Le Conseil permanent de l'Organisation internationale de la Francophonie (CPF) a lancé, le 25 janvier 2018, un appel à une concertation des partenaires internationaux afin de « *recréer une dynamique porteuse d'espoir, notamment en faveur de la tenue d'élections crédibles et apaisées conformément au calendrier électoral en vigueur* », alors qu'il est avéré que le calendrier électoral est régulièrement bafoué par le gouvernement congolais. Le ministère des Affaires Étrangères français n'est pas en reste : dans son point de presse du 14 février, il déclarait que « *la France est attachée à la tenue effective des élections conformément au calendrier électoral publié*

le 5 novembre 2017, dans le respect de la constitution congolaise et de l'esprit de consensus qui avait prévalu lors de la signature de l'accord politique du 31 décembre 2016. Elle juge également essentielle la mise en œuvre des mesures de "décrispation politique" pour réunir les conditions d'élections crédibles et apaisées. L'utilisation de machines à imprimer les bulletins de vote, sans précédent en Afrique, mérite un examen approfondi tenant compte du contexte particulier en République démocratique du Congo. »

Mais dans le même temps, la France est accusée d'avoir freiné voire bloqué certaines sanctions de l'Union européenne, entraînant un déchainement de colère dans les organisations de la société civile et sur les réseaux sociaux (*Le Monde*, 19/01). L'État français, actionnaire à plus de 23 % du groupe Orange, ne semble pas non plus s'émouvoir que ce fleuron de la téléphonie et l'internet mobiles se rende complice du régime Kabila en appliquant régulièrement un ordre illégal : couper l'internet les jours de manifestations, pour empêcher – ou en réalité retarder – la diffusion de photos et vidéos témoignant de l'ampleur de la mobilisation et de la répression. Le groupe, qui se vante d'être devenu en 2016 « *leader sur l'Internet Mobile avec 41,6 % de part de marché, loin devant son concurrent AIRTEL à 32,7 %* » (*orange.com*, 4/5/17), est mathématiquement le premier responsable de l'isolement des manifestants de RDC à chaque grande mobilisation mensuelle.

Surtout, l'État français maintient sa coopération militaire et policière avec la RDC : du fait du manque de transparence en la matière, on ignore en réalité le nombre de coopérants militaires et policiers français dépêchés au sein de l'appareil répressif congolais. On devine également l'appui public dont bénéficie l'entreprise privée Themii, qui recycle des anciens gradés français en formateurs made in France, et qui a mis sur pied un programme à l'attention de la haute hiérarchie militaire et civile, en partenariat avec le CHESD à Kinshasa (Collège des Hautes Etudes de Stratégie et de Défense). C'est sur ces différents points qu'ont été interpellés des députés et le président français par les associations Survie, ACAT-France, Observatoire des armements et la campagne Tournons La Page... en vain pour le moment. Cet appui discret est pourtant l'affirmation d'un soutien au pouvoir en place, tant auprès des manifestants que des barons du régime - le ministre de la Défense se vantant il y a quelques mois de cette coopération militaire « *très étroite* » avec la France (*Jeune Afrique*, 14/4/17). Encore une fois, le discours officiel français se heurte à la réalité des faits.

Adélaïde Sauveur

DÉTOURNEMENT DES RESSOURCES

La RDC, très riche en ressources, affiche un produit intérieur brut (PIB) par habitant de 496 \$, parmi les pays les plus pauvres du monde. Les bénéfices engendrés par les sociétés qui exploitent ces ressources sont détournés par le régime en place et la population n'en profite pas. Tel est le cas, par exemple, de la Générale de Carrières et des Mines (GECAMINES), récemment épinglée dans une étude de l'ONG Global Witness intitulée : « *Distributeur automatique de billets du régime ; Comment les exportations en plein essor de la République démocratique du Congo ne profitent pas à ses habitants* ».

Du côté des ressources pétrolières sous le Lac Albert, un champion français est sur le coup. « *Seule major à être présente des deux côtés de la très prolifique frontière congolaise, Total négocie pied à pied son programme de travail sur le bloc 3, en attendant de mettre la main sur les blocs 1 et 2* », explique la lettre spécialisée *Africa Energy Intelligence* (AEI, 19/12/17). La réa-

lisation du premier forage se révélant plus complexe que prévue sur le bloc 3, la firme cherche à obtenir une prolongation de son permis d'exploration, pour ne pas perdre le pactole. Début décembre, elle a pour cela invité le ministre des hydrocarbures de Kabila à son siège, à la Défense. Mais comme l'explique AEI, « *la France profitant actuellement à plein d'une bonne relation avec le pouvoir de Joseph Kabila, Aimé Ngoy Mukena ne devrait pas s'opposer à l'extension du permis de Total à l'est du Congo-K* ». Mais Total louche surtout sur les blocs 1 et 2, plus prometteurs, aux mains depuis 2010 du diamantaire israélien Dan Gertler, « *une personnalité trop exposée politiquement et dépendante du président congolais Joseph Kabila* » selon AEI, qui explique que Total cherche à ce que ces deux permis repassent aux mains de l'État congolais afin de pouvoir négocier directement avec lui. Pour Total, l'urgence est donc à ce que la France ne fragilise pas le régime en place...

TCHAD

BASSE DU PRIX DU PÉTROLE, HAUSSE DE LA RENTE DIPLOMATIQUE ET MILITAIRE

A l'intérieur du pays, la crise économique devient une impasse, le régime se durcit et la population se meurt à petit feu. A l'extérieur, le Tchad demeure l'allié incontournable de la lutte contre le terrorisme, notamment pour la France.

Faire du bruit, avec des sifflets et des casseroles. Tel était le mot d'ordre pour la mobilisation initiée par l'UNET, Union nationale des étudiants tchadiens, ce samedi 10 février. Manifester sans sortir de chez soi est l'alternative quand la moindre tentative d'organisation de marche entraîne interdictions, intimidations, arrestations et violences. Le vacarme qui a retenti dans différentes villes du pays a été étouffé par des arrestations et des lancers de bombes lacrymogènes dans l'enceinte même de domiciles privés. Les forces de l'ordre ne s'embarrassent pas de savoir qui est qui, elles tirent, arrêtent, matraquent manifestant.e.s et passant.e.s de tous âges.

Mobilisations et répressions

Depuis fin janvier, les causes de la colère s'amplifient : mesures d'austérité, baisse des salaires, impôts pris à la source, bourses non versées, salaires impayés, hausse des prix du carburant, de l'eau... Cela fait plus de trois ans que le Tchad s'enfonce dans la pauvreté. Face aux violences, des modes d'action différents se succèdent : grèves, ville morte, journée sans presse, opération coup de sifflet... Malgré les répressions et les stratégies de division des mouvements, la mobilisation essaie de faire front, pas uniquement à Ndjama, mais aussi dans le reste du pays comme à Sarh, Doba, Moundou... Le mouvement Iyina, fédérateur pour la jeunesse, semble particulièrement inquiéter le pouvoir, en témoignent les nombreuses menaces et arrestations dont sont victimes ses membres.

Le contexte de la lutte contre le terrorisme est utilisé pour justifier les interdictions de marches et la répression (*TV5 Monde*, 13/02). A la suite des différentes mobilisations, fin janvier, le rappel au poste de ministre de l'Intérieur d'Ahmat Bachir, réputé pour sa violence, n'augure rien de bon. Sa première mesure a été de suspendre pour deux mois dix partis politiques d'opposition pour non respect de l'arrêté interdisant une marche pacifique et de menacer tout parti ou organisation de la société civile qui viendrait troubler l'ordre public,

l'acceptation de ce terme pouvant être large. De même, le procureur de la République menace de façon explicite toute tentative de manifestation, alors que ce droit est inscrit dans la Constitution tchadienne (*RFI*, 15/02) : « *Pour manifester, encore faut-il être autorisé par l'autorité compétente et que ceux qui organisent la manifestation prennent les risques à s'en prendre aux biens de l'Etat, à troubler l'ordre public, nous allons les traduire devant les juridictions compétentes, et nous allons requérir les peines qui doivent être à la hauteur de l'acte opposé* ». Difficile de savoir combien de manifestant.e.s ont été arrêté.e.s depuis fin janvier. Selon *RFI* (16/02), une quarantaine de manifestants auraient été arrêtés à Ndjama, et 34 d'entre eux condamnés à quatre mois de prison ferme, tout ceci alors que la grève des magistrats paralyse l'appareil judiciaire et provoque la saturation des prisons. De son côté *Le Monde* (07/02) relayait une estimation de 600 arrestations dans l'ensemble du pays... Le dernier rapport d'Amnesty International, publié en octobre 2017, tire la sonnette d'alarme : militant.e.s, journalistes, politiques... la liste des victimes de violations des droits fondamentaux s'allonge. Dans ce contexte délétère, Déby sait voir ses priorités : les militaires qui n'avaient pas reçu leur solde depuis plusieurs mois viennent d'être payés... il ne faudrait pas qu'ils rejoignent les mécontents¹!

« Malédiction de l'or noir » ?

Depuis trois ans, le Tchad traverse une crise particulièrement grave dont les causes sont attribuées à la baisse du cours du pétrole. L'économie du Tchad repose essentiellement sur l'exploitation du pétrole qui représente 70 % des revenus de l'État (*RFI*, 13/11/17). Cependant, force est de constater que la manne pétrolière n'a bénéficié qu'anecdotiquement à la population tchadienne.

Si les données économiques ne sont pas

favorables, elles ne sont pas la cause unique de la crise qui frappe le Tchad. Les investissements pour soutenir le développement du pays et diversifier l'économie ont été faibles. Depuis plus de 27 ans, Idriss Déby gère le pays comme son entreprise familiale, enrichissant son clan. Comme l'indique le rapport « *Tchad S.A.* » réalisé par Swissaid et publié en juin 2017², les revenus du pétrole ont été utilisés pour des projets insensés et souvent corrompus, pour l'armée, et au profit du clan présidentiel. L'ONG souligne l'opacité des chiffres tant du côté de la Société des Hydrocarbures du Tchad (SHT) et de l'État tchadien que du côté de Glencore, multinationale suisse spécialisée dans les mines et le négoce des matières premières. Des postes clés sont confiés au clan familial : la famille de Déby, de son épouse Hynda ou de leurs proches (*presset-chadienne.digital* 06/06/2017).

Surtout, le clan, qui a surestimé les promesses du pétrole, est pris à la gorge par la dette contractée auprès de Glencore (*crosettd.org*, 27/11/2015). En 2012, la multinationale prend place au Tchad, initialement pour commercialiser les barils de pétrole produits dans le sud du pays, à Doba, pour le compte de la SHT. Puis, à deux reprises, Glencore va faire un prêt à l'État tchadien, d'abord un prêt de préfinancement, puis un prêt permettant à l'État de racheter les parts de Chevron dans l'exploitation du pétrole de Doba, prêt adossé à un consortium de banques dont Natixis, le Crédit Agricole, la Société Générale et la Deutsche Bank. Ce deuxième prêt, qui s'avère être un fiasco financier pour le gouvernement³, enfonce le pays dans une impasse économique. Après des mois de négociations, la signature d'un nouvel accord le 21 février sur le rééchelonnement des dettes offre un répit mais conduit à maintenir l'hypothèque sur le pétrole pour plusieurs années.

Alors que les négociations sont sans résultat depuis plusieurs mois, la restructuration de

1. « Pourquoi Idriss Deby procède-t-il subitement aux paiements de solde des militaires rentrés au Mali ? », *makaila.fr*, 17/02/2018.

2. Swissaid a retiré son rapport. La réception du rapport a paru trop politisée à l'ONG qui souhaitait

alerter sur l'indispensable transparence de l'exploitation des ressources.

3. Chevron aurait « roulé » le Tchad en revendant cher des parts alors qu'il se retirait car il savait l'exploitation peu rentable.

la dette devient urgente pour que le pays accède aux prêts du FMI accordés en juin 2017 sous conditions d'ajustements structurels et de nouvel accord avec Glencore. Le gouvernement est soumis au FMI pour obtenir des entrées d'argent et garantir son maintien au pouvoir. Le poids de la corruption, des prêts contractés et des mesures d'austérité imposées par le gouvernement pour les exigences du FMI pèse sur le peuple qui n'a pas bénéficié des retombées du pétrole mais doit en payer le prix.

En 2016, une réunion a rassemblé les pays de la communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC), le FMI et le ministre des Finances français de l'époque, Michel Sapin. Dans la sous région, les prêts du FMI paraissent la solution pour ne pas dévaluer le franc CFA. La France s'y inquiète du « "double choc" économique et sécuritaire » (*La Croix*, 25/12/16) auquel font face ces États, mais élude les questions de politique intérieure. Depuis 2016, elle a ainsi octroyé au Tchad 10 millions d'euros par an d'aide budgétaire bilatérale, et 40 millions d'euros de prêts concessionnels (c'est-à-dire à des taux inférieurs à ceux du marché, et comptabilisés en aide au développement) de soutien budgétaire via le FMI en 2017 (chiffres du ministère des Affaires étrangères). En parallèle, comme l'a rappelé le Premier ministre Edouard Philippe lors de la Table-ronde des bailleurs pour le Tchad, le 7 septembre dernier à Paris, « notre coopération de sécurité et de défense atteindra pour sa part un montant de près de 7 M€ sur la période 2017-2018 ».

Plus que le fait d'une mauvaise conjoncture boursière, le marasme économique actuel vient d'une gestion délétère du pays par un clan au pouvoir. La « malédiction de l'or noir » n'est pas un mauvais sort mais le fait de politiques d'États et d'institutions internationales et d'agissements d'entreprises, au profit de certains et au mépris de la population tchadienne.

Rente diplomatique & militaire

Pour la France, le partenaire tchadien, pays ami et allié, fait face à une situation complexe tant sécuritaire qu'économique, et mérite le soutien français. En effet, si la manne pétrolière s'avère de moins en moins rentable, Déby jouit aujourd'hui d'une rente diplomatique bien plus intéressante. Paris paraît faire office de capitale quand le Tchad convoque en grande pompe une « conférence de donateurs » en septembre 2017, pour renflouer les caisses. Édouard Philippe n'hésite pas à appuyer la démarche : « C'est dans les moments difficiles qu'on reconnaît ses amis ». Ainsi, Déby se présente comme

indispensable : « *Le Tchad est le verrou du Sahel. Le soutenir est dans l'intérêt du continent et de la communauté internationale* » et « *quand on me dit que ce que je fais, c'est bien, je dis que cela n'est pas suffisant, donner c'est mieux* » (*Le Monde*, 8/9/17). La stratégie semble fonctionner puisque les promesses de fonds ont dépassé les objectifs. Différents partenaires privés et publics, dont la France, l'Union européenne et des entreprises françaises, se sont engagés à contribuer au nouveau Plan National de Développement (PND), sans que soit mis en question le bilan des précédents, ni même les causes de la situation actuelle. Pour le moment, la concrétisation de ces promesses tarde à se faire.

À la suite de cette conférence, la tribune justement intitulée « *un autre regard sur le Tchad* » (*Les Échos*, 13/10/17) de Michel Roussin, vice président du MEDEF interna-



tional – et ancien ministre de la Coopération –, est digne d'un publi-reportage au service des relations franco-tchadiennes. Après avoir loué les investissements publics dans le secteur du pétrole, quand ils sont à l'origine de la dette auprès de Glencore, et les efforts fait dans la lutte contre la malnutrition, quand celle-ci touche de plus en plus la population, la tribune met en valeur l'engagement militaire tchadien dans la sous-région, et son rôle de stabilisateur, aux côtés de l'armée française bien sûr : « *L'État-major français s'est toujours publiquement félicité du concours qu'ont apporté les forces tchadiennes aux unités de l'armée française engagées dans ce théâtre d'opérations.* » Les engagements au Mali, dans la force G5 Sahel et contre Boko Haram de l'armée tchadienne, réputée pour sa brutalité, en font un allié central de la lutte contre le terrorisme. Allié de la première heure de la guerre au

Mali en 2013, Ndjaména accueille depuis 2014 le quartier général de l'opération Barkhane. Dans la continuité de l'opération Epervier (1986-2014), cette implantation offre des avantages non négligeables à l'armée française. L'engagement militaire tchadien est devenu la carte de visite, voire le joker de Déby, quel qu'en soit le prix.

Outre l'engagement commun sur des terrains d'opérations, la coopération militaire et sécuritaire se poursuit avec le Tchad. Pour exemple, dans le cadre du projet ALATT (Aide à la lutte anti terroriste au Tchad), financé sur le Fonds de solidarité prioritaire de la France, des formations ont régulièrement lieu. En octobre dernier, des policiers tchadiens ont bénéficié d'une formation sur la gestion de l'ordre public par des CRS. L'ambassade de France précise : « *Les CRS, institution que les autorités de Police tchadiennes voyaient revenir avec plaisir après deux ans d'absence, partageaient sans retenue leurs connaissances et leurs techniques* ». On peut s'interroger sur le lien entre « *gestion de l'ordre public* » et « *anti-terrorisme* », et le partage « *sans retenue* », quand les manifestations tchadiennes sont violemment réprimées.

Entre les réunions du G5 Sahel et des rendez-vous privés avec Déby, Macron s'inscrit dans la continuité des relations franco-africaines avec le Tchad. Pendant que les libertés fondamentales sont bafouées, la France persiste à soutenir le régime en place, notamment via son soutien militaire et diplomatique, et chante toujours le même refrain aux questions qui lui sont posées... comme lors du point presse du Quai d'Orsay, le jour de la Saint-Valentin : « *La France réitère son attachement, partout dans le monde, au respect des libertés fondamentales, dont la liberté d'expression et de manifestation pacifique, composante essentielle de la démocratie.* » Pas de quoi gâcher l'idylle entre Paris et Déby.

Éléa Gary

Migrations à bas Déby

Outre la « lutte contre le terrorisme », le régime s'est aussi imposé comme un allié pour les basses besognes de tri des migrants avant qu'ils arrivent en Europe. Le Tchad a ainsi participé fin août au « mini sommet euro africain » sur les migrations, et a accueilli en octobre la première mission de l'OFPPA pour trier sur place, selon des critères d'éligibilité à l'asile en France, les migrants africains en transit vers l'Europe (*RFI*, 28/10/17).

«LE FRANC CFA EST UN SYSTÈME DE DRAINAGE DES RESSOURCES AFRICAINES»

L'économiste Ndongo Samba Sylla, chargé de recherche au bureau Afrique de l'Ouest de la Fondation Rosa-Luxemburg (Dakar), était invité début février par *Survie* pour des conférences dans une dizaine de grandes villes françaises, sur le Franc CFA et les mouvements sociaux en Afrique. Entretien.



Ndongo Samba Sylla

Billets : Quelles sont les principales critiques que vous formulez sur le Franc CFA ?

Deux types de critiques sont adressés au système FCFA. La première, d'ordre politique, consiste à dire que le franc CFA n'est pas une monnaie souveraine africaine, c'est-à-dire une monnaie contrôlée par les Africains et gérée pour le bénéfice de leurs populations. Dans les faits, c'est une monnaie étrangère qui circule en Afrique et qui est sous le contrôle de la France. En marge des signes monétaires fabriqués en Hexagone¹, cette mainmise se révèle par l'influence considérable de Paris au niveau des trois « banques centrales » (BCEAO, BEAC, BCC²) et par le fait que la politique de change est du ressort du Trésor français qui s'adjuge ainsi le pouvoir de déterminer la valeur externe du franc CFA. La seconde, d'ordre économique, consiste à dire que le franc CFA est un instrument de sous-développement.

Et sur le plan économique justement, quelles sont les conséquences de ce système monétaire pour les pays membres, peut-on identifier des caractéristiques communes à l'économie de ces pays ?

En fait, les quinze pays de la zone franc en Afrique (i) ont obtenu des taux de croissance moyens du revenu par habitant relativement bas depuis les indépendances, (ii) ont les performances les plus faibles au monde sur les indicateurs relatifs à la santé et à l'éducation, (iii) sont tous sans exception des pays exportateurs de produits primaires et (iv) sont très peu intégrés entre eux sur le plan commercial, malgré plus de 72 ans d'intégration monétaire. La responsabilité du système franc CFA dans le sous-développement des pays africains se situe à un triple niveau.

Tout d'abord, le franc CFA est un système de répression monétaire. Le volume de crédit est faible et concerne pour l'essentiel le secteur des services. Les taux d'intérêt réels font partie des plus élevés au monde, malgré la faible inflation. Or, sans crédit, c'est-à-dire sans une avance à la production,

il ne peut y avoir de croissance et, a fortiori, de diversification de la production. Il est ironique de constater que la BCEAO juge important d'accorder un montant élevé de crédits à ses employés (en 2016, 52 milliards FCFA pour son effectif d'environ 2500 employés) alors que l'économie bissau-guinéenne ne reçoit pratiquement pas de crédits bancaires (en 2016, 63,6 milliards FCFA pour 1,8 million d'habitants) !

Ensuite, l'arrimage à l'euro pose problème dans la mesure où l'euro, depuis sa naissance, s'est souvent apprécié vis-à-vis du dollar, devise dans laquelle sont libellés les prix des principales exportations africaines. Cette situation favorise l'importation de produits étrangers plutôt que la production locale et, éventuellement, l'exportation. Maintenant, quand vous avez une monnaie forte d'un côté et que vous libérez vos importations de l'autre (suppression des barrières tarifaires et non-tarifaires), vous ne vous donnez aucune chance de sortir de la trappe de la spécialisation primaire, c'est-à-dire du modèle appauvrissant basé sur l'exportation de produits primaires.

Enfin, le système FCFA est un système de drainage des ressources africaines, à travers la parité fixe avec l'euro et le principe de libre transfert des capitaux. Ce drainage peut être mesuré à travers ce qu'on appelle les « paiements nets de revenus » au reste du monde, c'est-à-dire la différence entre les revenus transférés par un pays et ceux qu'il reçoit du reste du monde. Par « revenus », on entend : les intérêts sur la dette, les profits rapatriés, les revenus des travailleurs non-résidents, etc. Pour un pays comme la Guinée équatoriale, économie basée sur le pétrole et pays le plus riche en Afrique en termes de PIB par habitant, les paiements nets de revenus au reste du monde équivalaient en moyenne annuelle à près de la moitié de son PIB entre 2000 et 2010. Autrement dit, dans ce pays, l'équivalent de la moitié de la production tout au moins est transféré chaque année pour « rémunérer la propriété du capital » !

1. NDLR : Les billets et pièces de F CFA sont fabriqués à Chamalières, dans le Puy-de-Dôme

2. NDLR : respectivement en Afrique de l'Ouest, en Afrique centrale, aux Comores

Très critique aussi sur le Franc CFA, Nicolas Agbohhou utilise l'expression de « nazisme monétaire », pour faire le parallèle avec la situation monétaire sous occupation allemande pendant la guerre. Cette expression est très frappante, mais vous semble-t-elle pertinente ?

Le Pr Nicolas Agbohhou fait partie des intellectuels africains courageux qui n'ont eu de cesse de montrer, preuves à l'appui, les souffrances que le franc CFA inflige à nos peuples. Il utilise souvent le concept de « nazisme monétaire » pour décrire les pratiques de drainage de ressources, à travers les comptes d'opérations et la manipulation des parités des monnaies, que le régime nazi avait utilisées durant l'Occupation. L'expression n'est pas de bon aloi. La France a échaudé un embryon de compte d'opérations en Algérie en 1878. Mais c'est au Maroc, en 1925, que la France a mis sur pied le premier compte d'opérations. En fait, toutes les puissances coloniales avaient mis au point des mécanismes de drainage des surplus coloniaux. Tout comme l'Allemagne nazie a imité et surpassé les Etats-Unis dans la pratique de l'eugénisme (« Hitler nous bat à notre propre jeu », déplorait un célèbre eugéniste américain en 1934), elle a plus ou moins appliqué à la France les procédés monétaires « idylliques » que la France appliquait à ses colonies. Il n'est donc pas exact d'attribuer au régime nazi le brevet d'inventeur des comptes d'opérations. L'emploi du substantif « nazisme » ne saurait se justifier et est regrettable, au vu de ce que le nazisme et le fascisme ont historiquement représenté et « accompli ».

Quand les économistes et militants mobilisés contre le Franc CFA commencent à parler des alternatives, certaines divergences apparaissent. Le projet de monnaie commune de la CEDEAO est-elle selon vous une alternative crédible, un moyen pertinent de sortir de l'ingérence liée au Franc CFA ?

Parler des alternatives au franc CFA, c'est parler de l'avenir de plus de 160 millions de personnes. Il est salutaire qu'il y ait des divergences parmi ceux qui conviennent de la nécessité de l'abolition de ce système néocolonial.

Le projet de monnaie unique CEDEAO paraît peu réalisable à l'échéance 2020 pour différentes raisons. La méthodologie des critères de convergence semble inadaptée pour des économies volatiles et implique certainement la mise en place de programmes d'austérité volontaire par les pays les moins performants en la matière. Par ailleurs, le Nigéria n'est pas emballé par ce

projet et réclame comme préalable le divorce des pays de l'UEMOA d'avec le Trésor français. Ce qui ne sera pas une mince affaire !

Même si elle était réalisable, la monnaie unique CEDEAO ne serait pas désirable d'un point de vue économique. Elle ne pourrait être qu'un pis-aller. Comme dans le cas des blocs monétaires FCFA, les pays membres ne disposeront pas individuellement de la politique monétaire et de change. Or, celle-ci reflètera vraisemblablement les exigences du Nigéria qui représente plus de 50% de la population de ce bloc de quinze pays et plus de 70% de son PIB. Ce qui pourrait être d'autant plus problématique que le Nigéria est un pays pétrolier alors que neuf pays ouest-africains sont importateurs nets à la fois de pétrole et de produits alimentaires. Ces asymétries et ces différences dans les spécialisations économiques font que tous ces pays n'ont pas intérêt à avoir la même politique monétaire, donc à être dans une même zone monétaire. L'absence de fédéralisme budgétaire ne fera qu'aggraver les choses, car les Etats membres, du fait de critères de convergence limitatifs, ne pourront plus vraiment utiliser la politique budgétaire pour s'ajuster en cas de choc asymétrique. En somme, cette monnaie unique, si elle se réalisait, serait une copie grossière de l'intégration monétaire européenne, avec le désavantage d'une faible intégration commerciale.

Quelle voie de sortie du franc CFA ? Voici comment je vois les choses.

Etape 1 : la France « sort », c'est-à-dire les pays africains, sous la pression des mouvements sociaux, décident collectivement d'abolir les accords de coopération monétaire et les conventions de comptes d'opérations avec la France. Du coup : on maintient les blocs existants mais il n'y a plus (i) de « garantie » française de convertibilité, qui n'a jamais existé dans les faits, (ii) de comptes d'opérations, (iii) de représentants français dans les banques centrales ; les Africains deviennent responsables de la politique monétaire et de change, recouvrent le contrôle sur leurs réserves extérieures et sont libres de faire fabriquer leurs signes monétaires ailleurs qu'en France.

Etape 2, dans la même foulée : suppression de l'arrimage à l'euro pour vraisemblablement un panier de monnaies selon des parités fixes mais ajustables ; modifications des statuts des Banques centrales pour y inclure l'objectif de croissance économique, au-delà de la stabilité des prix, possibilité qu'elles financent une partie des déficits publics, mécanismes démocratiques de reddition de comptes pour les Banques

centrales et de sélection du personnel gouvernant ; réformes pour faciliter l'octroi de crédits bancaires à l'économie.

Etape 3, si l'on veut faire des choses plus intéressantes : mise en place d'une monnaie commune régionale (voir continentale) – et non une monnaie unique – qui serait articulée selon des parités fixes mais ajustables à des monnaies nationales ou à des blocs monétaires bâtis selon les spécialisations économiques. De cette manière, la monnaie commune servira aux transactions commerciales et financières internationales (entre les pays africains et entre l'Afrique et le reste du monde). Ce qui aura le double avantage de faciliter l'intégration économique du continent et, contrairement à la monnaie unique, de ne pas priver les États d'instruments d'ajustement internes.

Si cette question des alternatives relève uniquement des Africains, quel est selon vous le rôle d'une association comme Survie ou de mouvements de solidarité basés en France, dans cette bataille politique ?

Je tiens tout d'abord à féliciter et à encourager Survie et ses militants pour le travail remarquable poursuivi inlassablement depuis plus de trois décennies dans l'optique de mettre fin aux relations plus que troubles, pour dire le moins, entre la France et l'Afrique.

Le travail de sensibilisation et de relais des luttes africaines auprès de l'opinion publique française, des associations militantes et des hommes/femmes politiques demeure important. Il est crucial de leur faire comprendre l'aspect néocolonial du soi-disant « instrument de solidarité et de coopération Nord-Sud » que serait le franc CFA et d'insister sur l'escroquerie intellectuelle et politique autour de la « garantie » de convertibilité censément apportée par la France.

Concrètement, l'une des revendications importantes des mouvements sociaux en Afrique de l'Ouest, au Sénégal notamment, est que la France sorte totalement de la gestion de ce qui ne devra plus s'appeler franc CFA. Elle est résumée par le slogan « France Dégage ! ». Lors de la visite de Macron à Dakar début février, les manifestations contre le franc CFA ont été interdites et une douzaine de manifestants pacifiques arborant le « France Dégage ! » ont été embastillés pendant cinq jours.

Tout ce que Survie pourra faire pour donner plus d'écho en France à cette revendication sera bienvenu. Après tout, c'est aussi ce qu'exige le Nigéria.

Propos recueillis par Thomas Noirot

KANAKY/NOUVELLE CALÉDONIE

«ON EST DANS UNE FORME DE RECOLONISATION INÉDITE»

Professeur agrégé de philosophie à l'Institut de formation des maîtres de Nouméa, Hamid Mokaddem vit et travaille en Nouvelle-Calédonie depuis 1989. Il mène des travaux de recherche, d'édition et des actions culturelles et politiques. Après plusieurs ouvrages, il vient de publier *Yeiwéné Yeiwéné, Construction et Révolution de Kanaky (Nouvelle-Calédonie)*¹.
Entretien.

Billets : Qui était Yeiwéné Yeiwéné ? Comment a-t-il contribué au mouvement kanak ?

Yeiwéné Yeiwéné était un militant qui, avec Jean-Marie Tjibaou et Éloi Machoro², a marqué dans les années 1980 l'irruption du peuple kanak sur la scène internationale. Yeiwéné et Tjibaou ont tous deux été assassinés en 1989 par Djubelly Wéa, un autre militant indépendantiste, pour avoir signé l'accord de Matignon.

Le prisme médiatique et la mémoire collective ont fait passer Yeiwéné pour le lieutenant ou le bras droit de Jean-Marie Tjibaou alors qu'il avait autant de carrure et d'envergure.

Il fit partie du mouvement des foulards rouges, a été emprisonné pour avoir traduit et diffusé un tract par la poste où il travaillait, puis devint membre de l'Union Calédonienne (UC) et du FLNKS³. Il a fait en sorte de développer et décentraliser les circuits de communication et a formé des pilotes kanaks. C'était un révolutionnaire et en même temps un constructeur.

Quelles ont été ses prises de positions et actions vis-à-vis de la France ?

Les trajectoires de Yeiwéné, Tjibaou, et Machoro, parmi d'autres, ne sont pas dissociables de celle du peuple kanak dans ses rapports de force avec la puissance administrante, la France. Ils passent d'une carrière politique classique, de militant, à une carrière d'homme politique d'envergure nationale. Ils deviennent des « guides » politiques et leurs actions correspondent à celles du peuple.

Par exemple, dans les années 1970, Yeiwéné participe aux manifestations de rue et aux barrages contre la puissance française, puis en 1983 et 1984, au boycott actif

du statut « George Lemoine »⁴. C'est là qu'ont commencé ce qu'on a appelé « les événements ». Après il rentre dans les institutions, mais il n'est pas le seul, c'est un mouvement collectif. Il représentera le FLNKS, présidera la région de l'île Loyauté... Il y a sans arrêt une oscillation entre action de terrain et gestion des institutions. Ces trajectoires expriment un mouvement collectif de fond : l'émergence et la constitution de ce qui est appelé maintenant le peuple kanak et la Kanaky.

Pourquoi écrire ce livre aujourd'hui ?

Beaucoup de travaux ont été faits sur les leaders politiques kanaks, Jean-Marie Tjibaou entre autres, mais rien sur Yeiwéné Yeiwéné, ni sur Éloi Machoro, ou sur Djubelly Wéa. Il s'agit donc de faire connaître son travail, surtout pour la relève, les jeunes kanaks, qui ne connaissent pas cette histoire occultée. On a besoin de ces points d'appui, de repères pour mieux construire le devenir souverain.

Enfin, et la conclusion du livre s'ouvre là-dessus, en miroir, ce qu'il se passe là-bas, c'est l'inconscient de ce qu'il se passe en France et dans le Tout-monde, pour reprendre Edouard Glissant. Ce n'est pas dépassé, ça éclaire les problématiques de centre et de périphérie, de marge, ce qu'est une révolution, un peuple, une construction.

Quel est votre point de vue vis-à-vis de la géopolitique aujourd'hui et notamment du référendum ?

Avant j'étais un peu nuancé et modéré, je jouais le jeu de la carte politique du destin commun, du contrat social entre le peuple kanak et les autres communautés, ce qui était le sens des accords de Nouméa de 1998. Maintenant j'ai une analyse plus cen-

trée sur la géopolitique. On ne peut pas décontextualiser ce que la France fait dans le Pacifique Sud de sa politique au niveau planétaire. Malgré les nouvelles appellations (collectivités et départements d'outre-mer), ce sont des colonies. La France est présente en Afrique, en Océanie, dans les Antilles et le Pacifique par ces collectivités-là. En Kanaky, le peuple autochtone a fait la révolution et revendiqué sa souveraineté. Or, c'est classique, la France veut que ça se passe « bien » de peur que ça constitue un modèle et donne des idées à d'autres. Si la France joue le jeu de la paix civile, de la neutralisation, c'est pour des intérêts géostratégiques, notamment avoir une main mise sur les zones maritimes (zone économique exclusive) qui lui amènent une puissance territoriale très importante.

Au niveau géopolitique, je pense qu'on est dans une forme de recolonisation inédite perverse, subtile et raffinée ; la France ayant inventé un dispositif juridique et politique dans lequel se trouvent coincés les représentants du peuple kanak, notamment par l'accord de Nouméa, dispositif astucieux qui oblige les gens à négocier, notamment par les élections. Il y aurait une analyse à faire, qui n'est faite par aucun intellectuel, pour démontrer que le corps électoral fait continuité avec le code de l'indigénat. On a substitué des règles de marginalisation, de violence physique, par des règles de code électoral avec lesquelles les individus sont obligés de composer. C'est une recolonisation subtile au niveau du droit, de l'économie, de la démocratie, des modèles formels institués. Au fond c'est une forclusion (Jacques Lacan, Frantz Fanon) de la souveraineté de la Kanaky par ce mécanisme d'appareil institutionnel mis en place par la puissance administrante. Les inégalités restent les mêmes. 99 % des prisonniers sont des Kanaks, par exemple. Il y a eu des choses faites pour endiguer les inégalités, mais celles-ci sont structurelles. Aujourd'hui, le seul mode d'émancipation qu'on propose ce sont des élections. Or il s'agit d'un méca-

1. Editions Expressions et La Courte Echelle / Transit, qui ont créé la collection Kanaky / Calédonie.

2. Voir « 12 janvier 1985 : Assassinat de Machoro et état d'urgence en Kanaky », Billets d'Afrique n°273, décembre 2017-janvier 2018.

3. Front de libération nationale Kanak et socialiste, coalition de partis créée en septembre 1984 qui

porte la revendication indépendantiste

4. Ce nouveau statut prévoyait certes une autonomie plus grande pour la Nouvelle-Calédonie mais intégrait dans le corps électoral les personnes récemment installées sur le territoire, alors que les indépendantistes demandaient à ce qu'il soit restreint aux Kanaks et non-Kanaks nés ou ayant un ascendant né en Nouvelle-Calédonie.

nisme de négociation avec ses règles formelles dans lesquelles sont minorisés les Kanaks du fait du niveau démographique. La seule porte étroite proposée c'est le référendum pour le transfert de souveraineté. C'est une manière très astucieuse de dévier les enjeux réels, la société civile réelle, dans des mécanismes dans lesquels la plupart des Kanaks ne se reconnaissent pas.

Propos recueillis par Etienne Chomarat



1300 av. J.-C. : Traces les plus anciennes de peuplement de l'archipel.

4 septembre 1774 : James Cook « découvre » l'archipel et le nomme Nouvelle-Calédonie.

A partir de 1793 : Les baleiniers américains, anglais et français occupent les eaux océaniques, exploitation du bois de santal pour le commerce avec la Chine.

1841 : Installation des premiers missionnaires anglais puis français.

24 septembre 1853 : La France s'empare de la Nouvelle-Calédonie

1864 : Elle devient une colonie pénitentiaire (criminels de droit commun, auteurs de délits, « déportés » de la Commune de Paris, déportés politiques algériens), des condamnés y sont envoyés jusqu'en 1897 mais le bagne reste en activité jusqu'en 1931.

1878-1879 : Grande révolte kanak contre les colonisateurs, menée par le chef Ataï.

1887 : Mise en place du Code de l'indigénat.

A partir de 1894 : La Nouvelle-Calédonie devient une colonie de peuplement dite « libre ». L'Etat français se proclame propriétaire de la majorité des terres et en attribue aux colons. Les Kanaks sont cantonnés dans des réserves et progressivement dépossédés de leurs terres (en 1901 ils ne possèdent plus que 13% de la superficie initiale).

1917 : Révolte kanak, notamment à la suite du développement de la colonisation civile et des campagnes de recrutement soi-disant « volontaire » pour la Première guerre mondiale.

1931 : Exposition coloniale de Paris, lors de laquelle des Kanaks sont exposés en cages.

1942 : La Nouvelle-Calédonie devient une base arrière pour les Américains engagés dans le Pacifique.

1944-1947 : Abolition progressive du Code

HISTOIRE DE LA KANAKY EN QUELQUES DATES

de l'indigénat.

1946 : Les Kanaks obtiennent théoriquement le droit de vote, mais le suffrage universel n'est réellement mis en place qu'en 1957.

Années 1950 : Lancement d'une nouvelle politique de colonisation de peuplement

1957 : Lois cadres Defferre qui accordent davantage d'autonomie à la Nouvelle-Calédonie

1963 : Loi Billotte qui marque un retour en arrière : l'essentiel des pouvoirs accordés aux institutions calédoniennes leur est retiré, notamment en raison du boom du nickel.

1972 : Le Premier ministre Pierre Messmer relance une deuxième vague consécutive de peuplement, il préconise une « *immigration massive de citoyens français métropolitains* » comme en atteste une lettre adressée au secrétaire d'Etat aux DOM-TOM le 19 juillet 1972.

Années 1970 : Forte émergence des revendications d'indépendance du peuple kanak

1969 : Fondation des « Foulards rouges » par Nidoish Naisseline, qui porte principalement des revendications sur l'identité kanak.

1975 : Création du Parti de libération kanak (Palika), le premier parti à porter une revendication d'indépendance.

1977-1978 : L'Union Calédonienne (UC), parti politique créé en 1953, se prononce officiellement pour l'indépendance.

1981 : Création de l'Union syndicale des travailleurs kanaks et exploités (USTKE).

1983 : Table ronde de Nainville-les-Roches qui marque le début des négociations entre les indépendantistes kanaks, les non-indépendantistes et la France.

Septembre 1984 : Création du Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS), dirigé par Jean-Marie Tjibaou, et qui regroupe notamment l'UC, le Palika, l'USTKE.

1984-1988 : «Événements», euphémisme qui désigne en réalité une guerre civile

Septembre-décembre 1984 : Des indépendantistes, dont Eloi Machoro, font le siège de la ville de Thio, pour bloquer l'activité de la mine de nickel.

18 novembre 1984 : Boycott actif des élections territoriales pour s'opposer au statut « Georges Lemoine ». Machoro brise une urne à la hache devant la presse.

5 décembre 1984 : A Hienghène, des Caldoches tuent 10 Kanaks dans une embuscade
10 janvier 1985 : Des colons déclenchent des émeutes à Nouméa suite à la mort d'Yves Tual, un jeune Caldoche.

12 janvier 1985 : Eloi Machoro et Marcel Nonnaro, qui préparaient le siège de la ville de Foa, sont abattus par le GIGN. L'état d'urgence est instauré dans tout le pays.

1986 : La Nouvelle Calédonie est réinscrite sur la liste de l'ONU des territoires à décoloniser, 39 ans après en avoir été sortie.

22 avril 1988 : Attaque de la gendarmerie de Fayaoué par un groupe d'indépendantistes, 4 gendarmes sont tués et 27 sont pris en otage. 11 otages sont rapidement libérés, les 16 autres sont retenus dans la grotte d'Ouvéa.

5 mai 1988 : L'armée et le GIGN lancent l'assaut sur la grotte d'Ouvéa, 19 preneurs d'otages sont tués, certains exécutés arbitrairement après l'assaut.

26 juin 1988 : Accords de Matignon-Oudinot, qui repoussent de dix ans le vote sur l'autodétermination, au cours desquels une politique de rééquilibrage en faveur des Kanaks doit être mise en place.

4 mai 1989 : Assassinat de Jean-Marie Tjibaou et Yeiwéné Yeiwéné par Djubelly Wea, qui n'accepte pas les accords de Matignon perçus comme un renoncement sur la question de l'indépendance.

5 mai 1998 : Accord de Nouméa, qui repousse une fois de plus le vote sur l'autodétermination et inaugure le « processus de décolonisation dans la République » pour les 20 années suivantes. L'accord définit aussi le corps électoral restreint qui participera au référendum prévu alors entre 2014 et 2018.

Novembre 2018 : Date pressentie pour le référendum d'autodétermination.

Marie Bazin

UNE JEUNESSE AFRICAINE EN QUÊTE DE CHANGEMENTS

Claire Kupper, Michel Luntumbue, Pierre Martinot, Boureïma N. Ouédraogo, Ndongo Samba Sylla, Morgane Wirtz, GRIP, 2017, Bruxelles.

Ce livre collectif publié par le GRIP (Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité) traite des nouveaux mouvements sociaux africains portés par la jeunesse, à travers le portrait de quatre mouvements citoyens qui ont émergé dans les années 2010 : Y en a marre (YAM) au Sénégal, le Balai Citoyen au Burkina Faso, Filimbi et LUCHA en République démocratique du Congo. Pour chaque pays, le livre décrit le contexte politique et social préalable à la naissance de ces mouvements puis propose une « radioscopie » de chacun sur la base d'entretiens réalisés avec plusieurs de leurs membres. En introduction, Michel Luntumbue, chargé de recherches au GRIP, explique leurs points communs : « *Les nouveaux mouvements sociaux africains ont comme spécificité d'être des mouvements citoyens, dont l'engagement vise l'avènement d'une nouvelle gouvernance, le changement de « direction », sans que les acteurs de ces groupes visent l'exercice du pouvoir politique. Ils ont dans l'ensemble choisi d'agir par des voies non-violentes : sit-in, pétitions, mobilisations pacifiques. Trois traits fondamentaux caractérisent encore ces nouvelles « forces politiques » : leur ancrage urbain, la prédominance des jeunes – du fait de leur surreprésentation dans la pyramide des âges –, et dans une certaine me-*

sure l'appartenance aux nouvelles classes moyennes ».

L'ouvrage est conçu comme un manuel, visant à inspirer d'autres mouvements ou collectifs africains grâce au partage d'expériences sur les moments-clés d'émergence et de construction de ces mouvements, l'organisation interne, la mobilisation externe, l'usage des réseaux sociaux, les alliances, le positionnement par rapport à la classe politique, etc.

Le livre a le mérite de montrer que ces mouvements citoyens, s'ils ont émergé ou se sont renforcés dans la foulée des soulèvements populaires arabes et sont qualifiés de « nouveaux », s'inscrivent néanmoins dans la continuité des luttes de leurs pays respectifs, de l'indépendance (avec les figures de Lumumba, Cabral, puis Sankara) à des périodes plus récentes (mobilisations suite à l'assassinat de Norbert Zongo au Burkina, grèves syndicales et contestation étudiante au Sénégal dans les années 1990 et 2000, tradition de rap engagé).

Plusieurs écueils et défis auxquels doivent faire face ces mouvements sont abordés et l'une des problématiques les plus intéressantes est celle de leur positionnement vis à vis du pouvoir politique. Ils ne cherchent pas à obtenir le pouvoir et savent que leur crédibilité dépend de leur capacité à se distinguer de la classe politique, qui souffre elle

d'une crise de légitimité. « *Garder ses distances* », « *s'allier* » mais « *se préserver* », « *rester indépendants* » : autant d'objectifs communs aux quatre mouvements pour éviter la récupération politique.

Mais comme l'explique Ndongo Sylla, « *dans le contexte de combats internes à la classe politique* », ce positionnement n'est pas sans « *paradoxe* » : « *Ceci les conduit à jouer davantage un rôle d'arbitre circonstancié de luttes inter-oligarchiques que de législateur – ou du moins d'initiateur de réformes pouvant renforcer la démocratie, au-delà des élections et des alternances politiques* ».

Le livre permet donc de découvrir l'histoire de ses mouvements, c'est intéressant de comprendre leur fonctionnement et certaines de leurs problématiques actuelles, mais on reste finalement sur sa fin quant à l'analyse des obstacles auxquels ils sont confrontés et des raisons pour lesquelles ces mouvements de jeunesse peinent à réellement changer la politique (notamment pour le Sénégal et le Burkina-Faso ; ces éléments sont davantage développés dans le cas de la RDC).

Marie Bazin

SOUTENEZ-NOUS : ABONNEZ-VOUS !

Pour décrypter la politique de la France en Afrique, retrouvez chaque mois dans votre boîte aux lettres douze pages d'analyse critique des principaux faits de l'actualité franco-africaine. **Billets d'Afrique** est entièrement réalisé par des bénévoles, militants-e-s au sein de **Survie**, une association qui dénonce la Françafrique depuis 1984.



OUI, je m'abonne pour un an (soit 11 numéros) à Billets d'Afrique. Je renvoie ce bulletin complété, accompagné de mon paiement à : Survie - 47, Av Pasteur - 93100 Montreuil

OUI, je souhaite recevoir Billets d'Afrique au format numérique, par email, plutôt qu'en papier.

nom :

prénom :

adresse :

code postal :

ville :

email :

TARIFS
 France : 25 €
 Petits budgets : 20 €
 Étranger et Outre-mer : 30 €